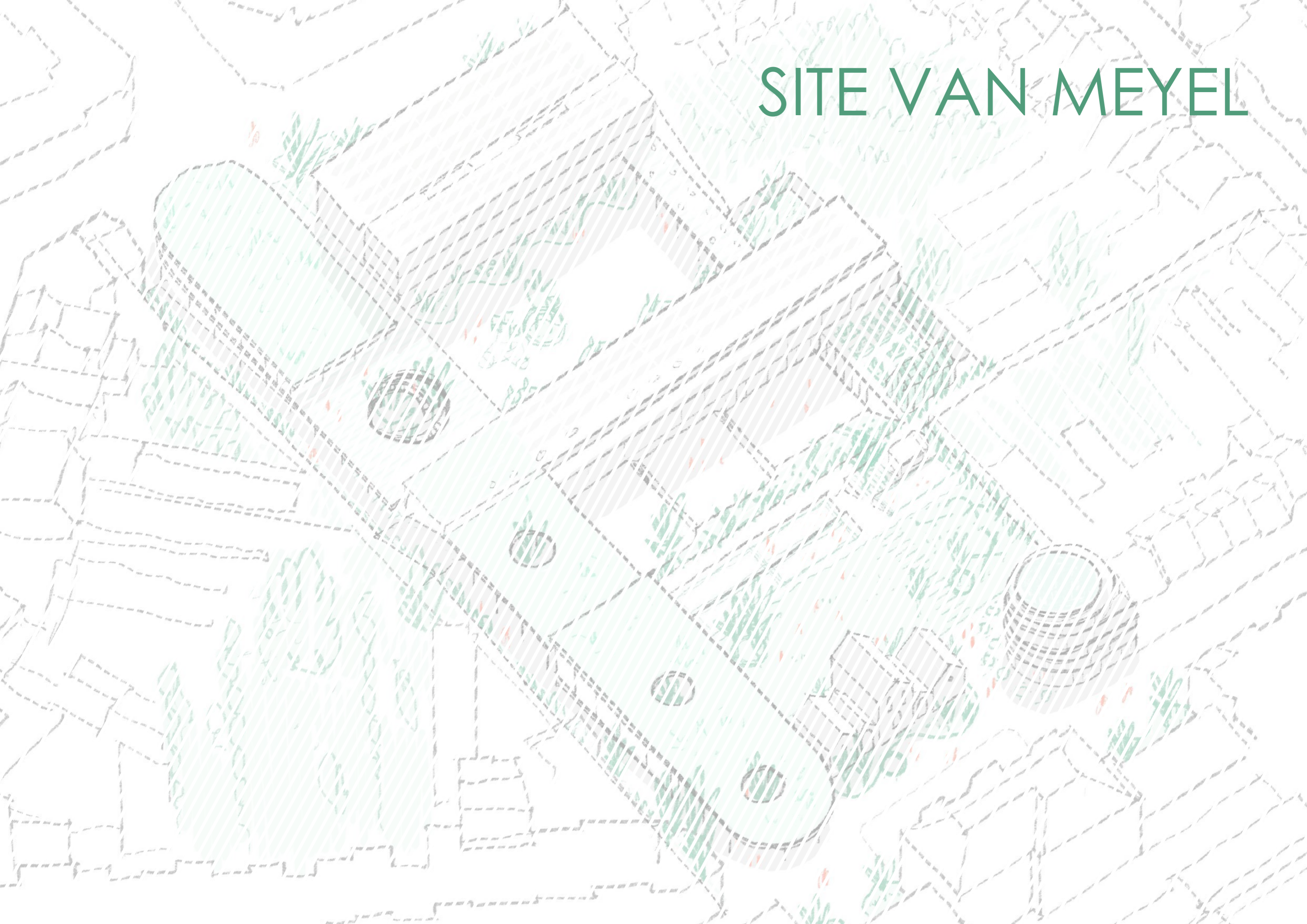
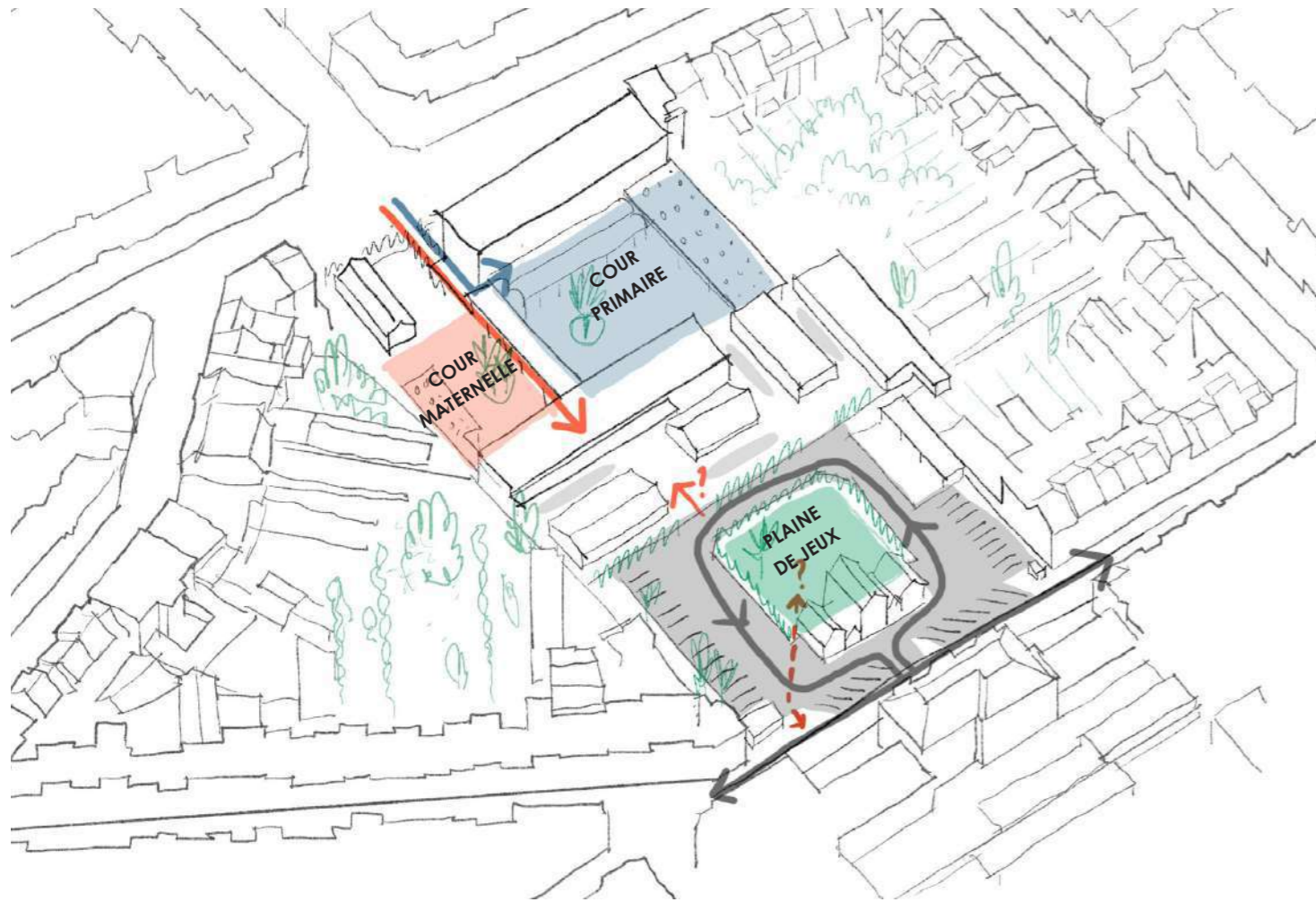


SITE VAN MEYEL





AVANT

UN SITE FRAGMENTÉ, CONFUS, NON-TRAVERSANT ET DÉFRAÏCHI

DU CADAVRE EXQUIS A LA SYNERGIE

Le programme qui nous est proposé est un joyeux fourre-tout ! Comment faire coexister des enfants, des boules de pétanques, des livres, des habitants, des passants, des poules et des sportifs ?

Comment donner un sens à ce cadavre exquis ? Comment dépasser la simple addition et réussir à amalgamer ces pièces disparates dans un ensemble articulé et cohérent ? Comment mettre en place, dans le respect des besoins intrinsèques de chacune des parties, **des synergies au service de tous les usagers du site et, plus largement, au bénéfice de tout le quartier ?**



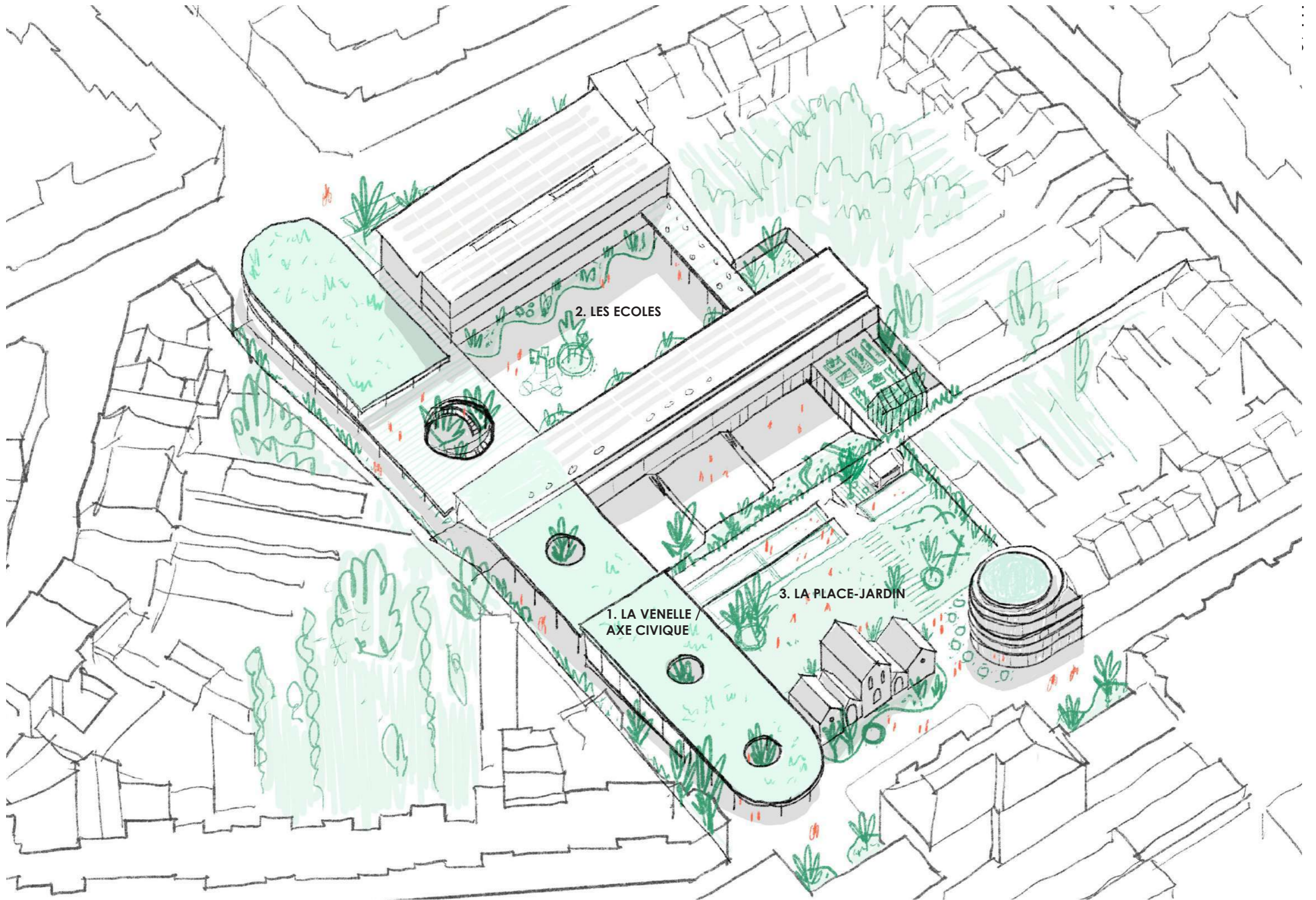
APRES

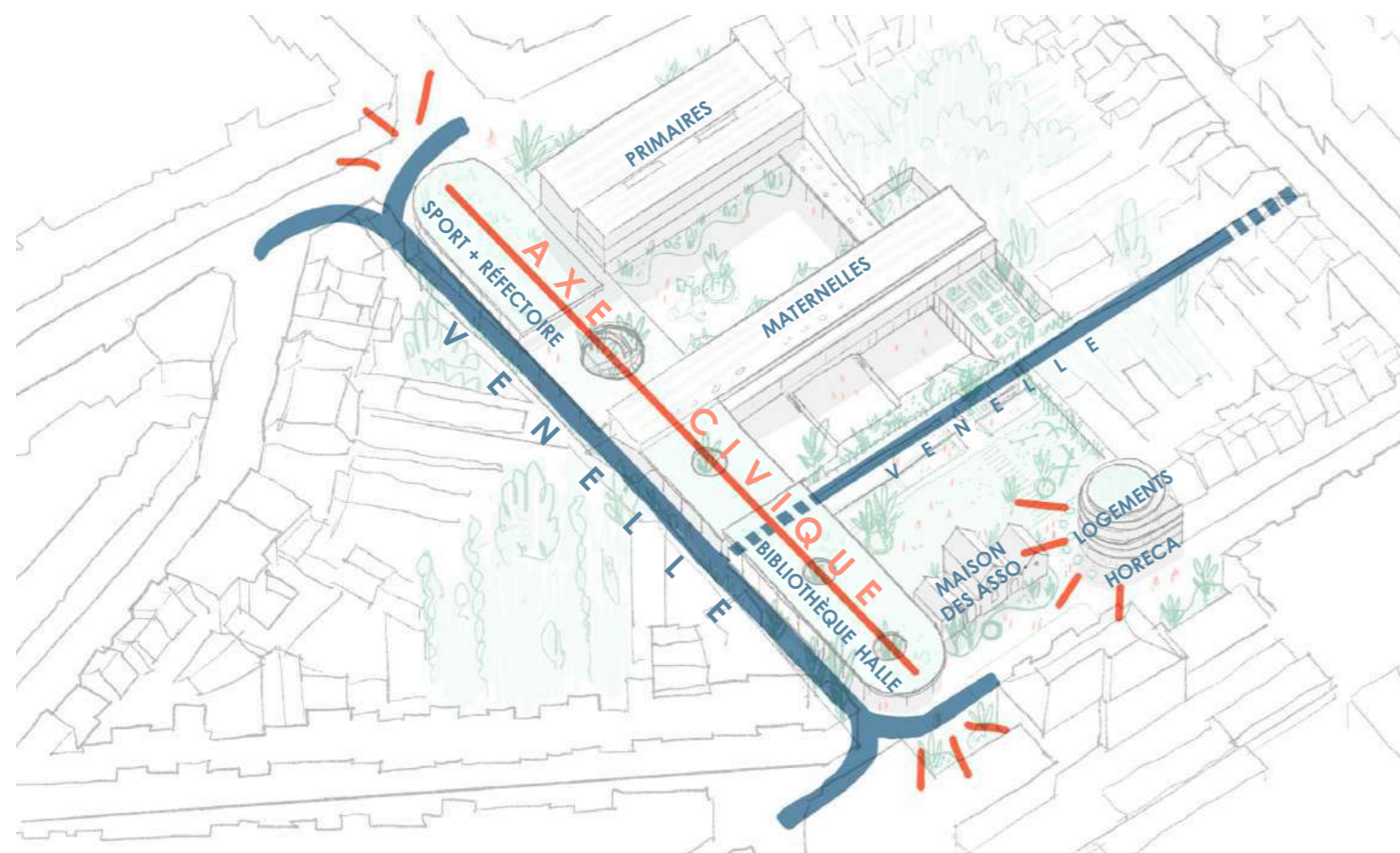
UNE SÉQUENCE RICHE DE GRANDS ESPACES OUVERTS CLAIRS ET COMPLÉMENTAIRES

UN TOUT SUPÉRIEUR À LA SOMME DES PARTIES

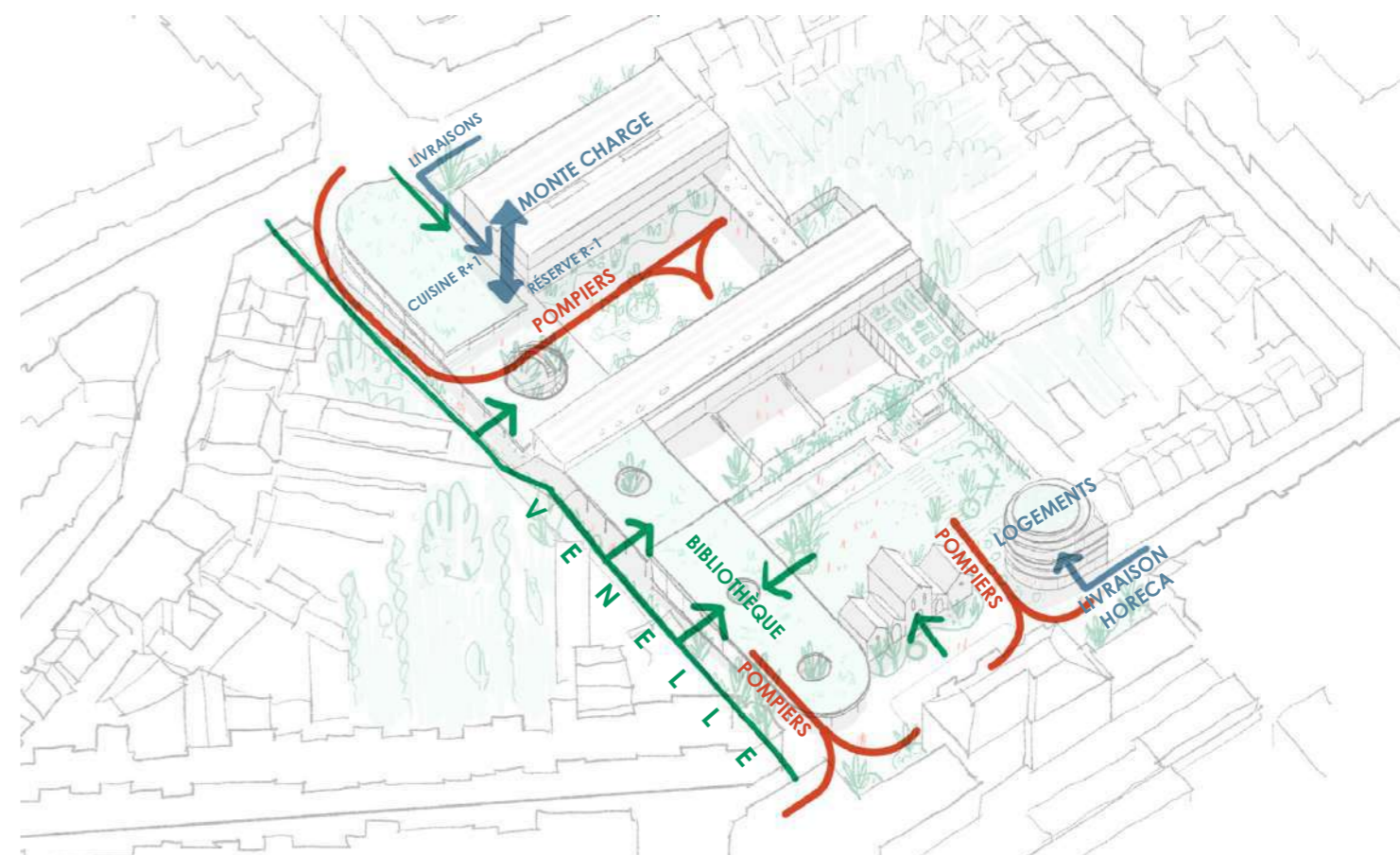
Pour répondre à ces questions, nous avons minutieusement disséqué les besoins évidents mais aussi les envies cachées de chacune des fonctions. Nous avons examiné les contraintes et potentialités liées au drainage et aux flux complexes du projet. Nous avons longuement discuté de la venelle traversante et des contraintes qu'elle risquait de créer. Pour nous, pas de doute, la venelle publique est non seulement demandée et nécessaire vu la taille de l'îlot mais elle est surtout une belle opportunité : la possibilité de mettre en lien toute une série de fonctions qui peuvent, tout le temps ou par moment, s'adresser à la fois aux usagers de l'école et à tous les habitants du quartier.

Nous proposons donc que **la venelle publique** qui relie l'avenue du Couronnement à la rue Georges Henri devienne **le véritable liant actif de tout le projet, LE NOUVEL AXE CIVIQUE du site et du quartier.**

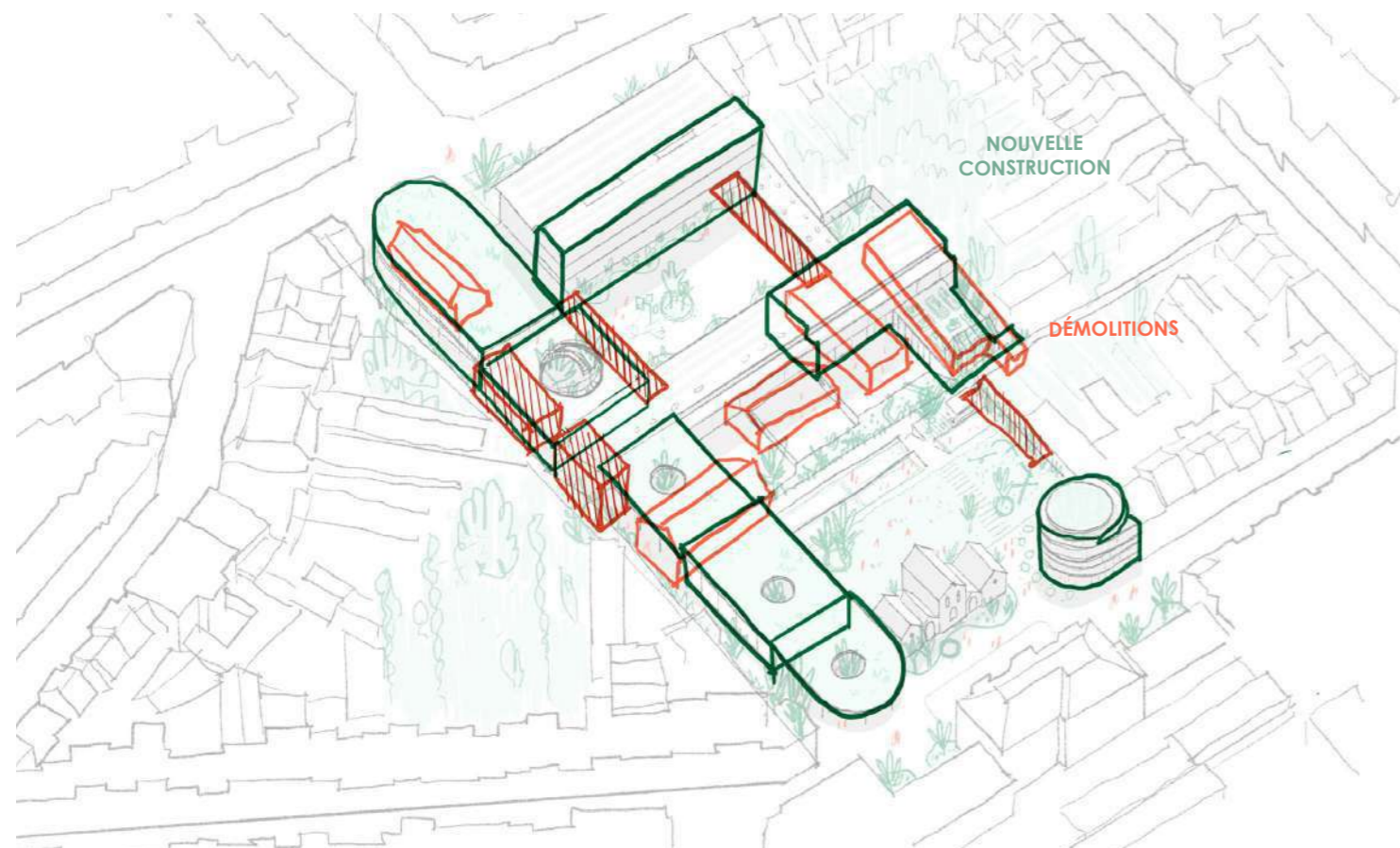




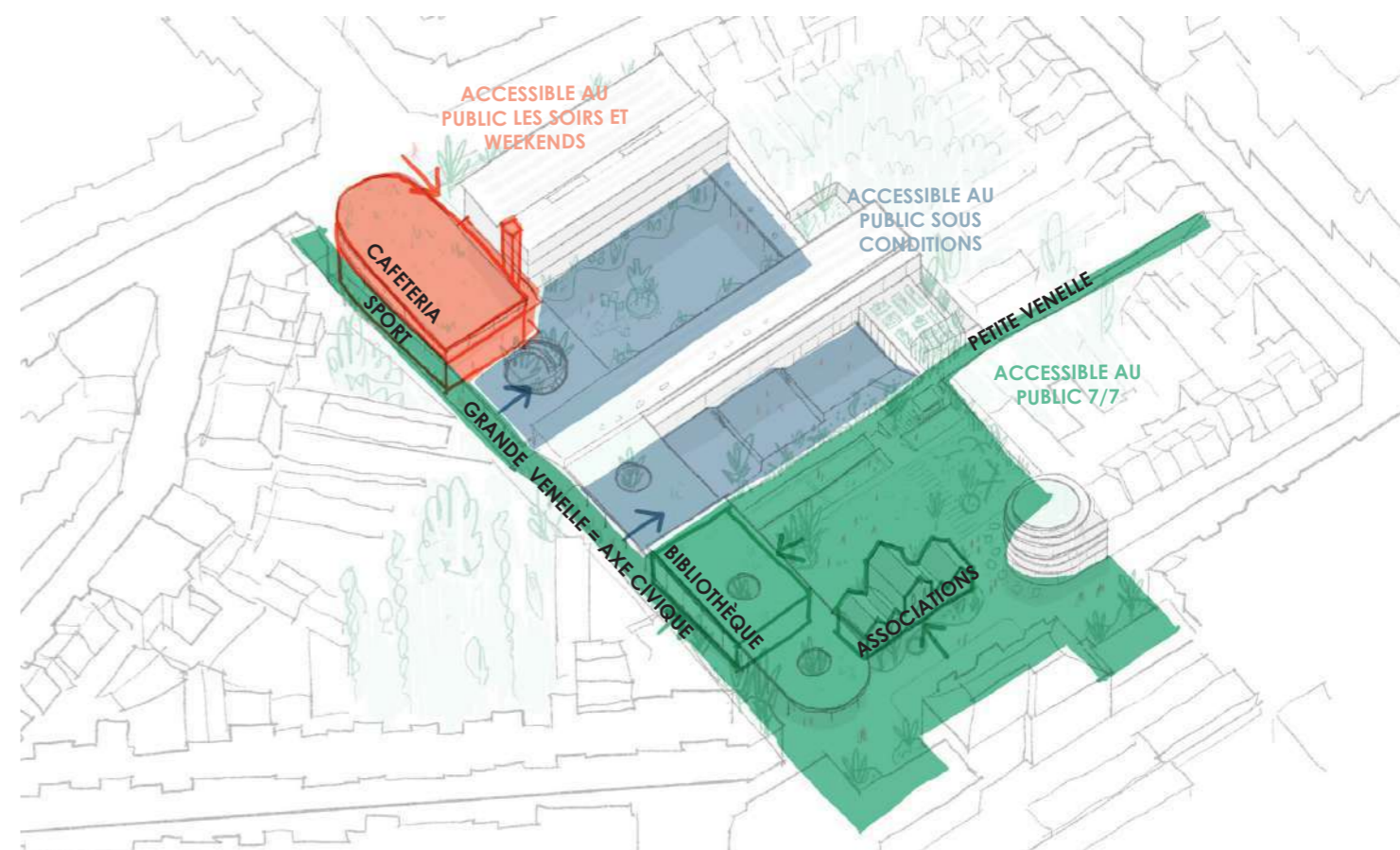
VENELLES ET AXE CIVIQUE



FLUX ET CIRCULATIONS



DEMOLITION ET EXTENSION



DEGRÉS D'ACCESSIBILITÉ

1. LA VENELLE / AXE CIVIQUE



UNE PROMENADE ACTIVE ET RYTHMÉE LE LONG DU NOUVEL AXE CIVIQUE

Nous avons choisi, pour des raisons évidentes de gestion et de non-croisements de certains flux, de placer la **venelle** le long du mitoyen nord-est. Avec sa largeur de 4.5 à 6m, elle est **ouverte, verdoyante, lumineuse et active**. Tout au long de celle-ci s'égrène, en un seul geste fort, les principales fonctions du projet. En se promenant de l'avenue du Couronnement vers l'avenue Georges Henri, cela donne cette séquence :

La noue d'infiltration et la marre didactique avec sa roselière sont les premiers lieux qu'on découvre en approchant l'école. Cette intervention **renature le jardin assez banal de l'avenue du Couronnement pour accueillir et infiltrer toutes les eaux de pluie du site** à son point le plus bas.

On s'engage ensuite dans la venelle et on longe **la grande salle de sports**. Avec ses 4 façades généreusement vitrées, cette salle dévoile son activité et anime l'avenue du Couronnement et le début de la venelle. **Le réfectoire** est placé au premier étage, sur la salle de sports. Ensemble, **ces deux programmes créent un signal fort qui marque le début de l'axe civique**.

Un peu plus loin dans la venelle, on découvre l'entrée des **primaires** qui se fait via par un **grand préau-terrasse** percé d'un large oculus qui met en valeur les deux grands arbres existants. Plus loin dans la venelle, l'accès aux **maternelles** se fait de la même manière, via un **préau généreux** également percé par un oculus planté d'arbres.

En longeant le préau des maternelles, on débouche ensuite sur **le parc réaménagé avec sa zone de jeux, son club de pétanque en 2 terrasses et sa grande pelouse polyvalente**.

Le parc est bordé du côté de la venelle par **la bibliothèque qui s'abrite sous une grande halle** qui reprend le langage des préaux maternelles et primaires. Elle se tourne à la fois vers l'activité de l'avenue Georges Henri et vers le paysage plus calme et verdoyant du nouveau parc.

La grande toiture qui couvre la bibliothèque se prolonge vers l'avenue Georges Henri et devient **la halle de marché** qui termine (ou amorce, c'est selon) la séquence de l'axe civique.

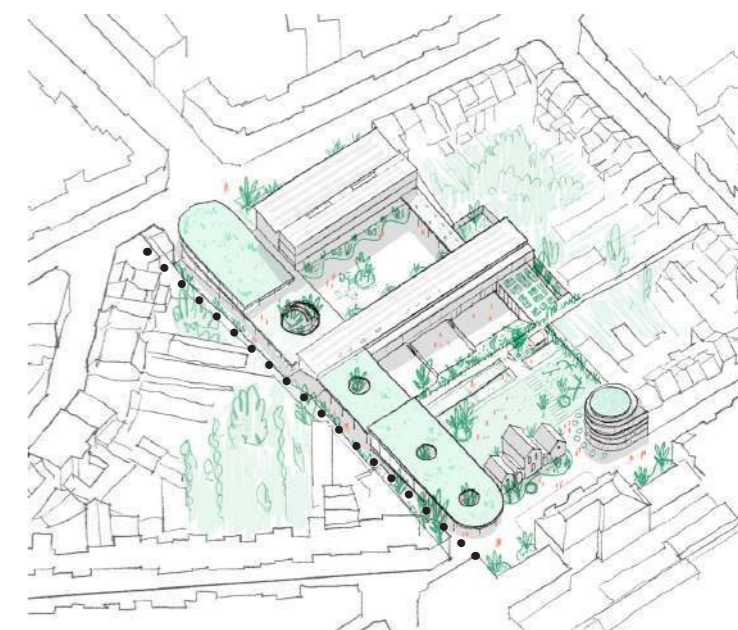
Afin de **reconnecter l'école Van Meyel au nouveau parc**, l'avenue Georges Henri est requalifiée par des **trottoirs traversants surélevés et des plantations plus généreuses**. Ce nouveau lieu devient **la place-jardin Georges Henri, un espace partagé,**

verdurisé et apaisé. Cette place-jardin est bordée par l'école Van Meyel, la halle de marché et **un nouveau bâtiment circulaire** qui accueille en son rez **un grand horeca largement vitré**. Aux étages, en appui contre le grand mitoyen en attente, 4 niveaux accueillent **les logements (6 unités)**.

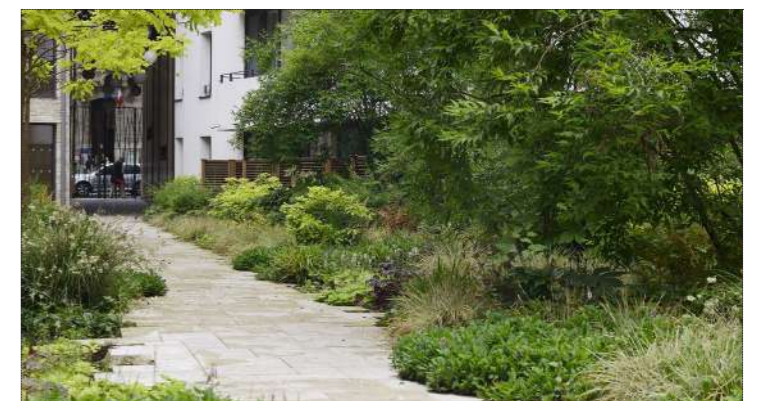
Enfin, nous terminons la promenade par la **métairie** qui est intégrée à la fois au parc et à la place-jardin. Elle est activée comme **maison des associations**.

La mise en place générale des **nouveaux volumes** du projet fonctionne en parfaite **osmose avec les bâtiments existants**. La disposition du bâti qui résulte de ces opérations fait apparaître **une série d'espaces ouverts ayant des géométries claires et maîtrisées**. Ces différents lieux, bien que faisant partie de la même famille, sont tous particuliers et complémentaires les uns aux autres dans leurs caractéristiques.

Au final, l'ensemble du site forme un écosystème de lieux à la fois lisibles, variés et complexes.



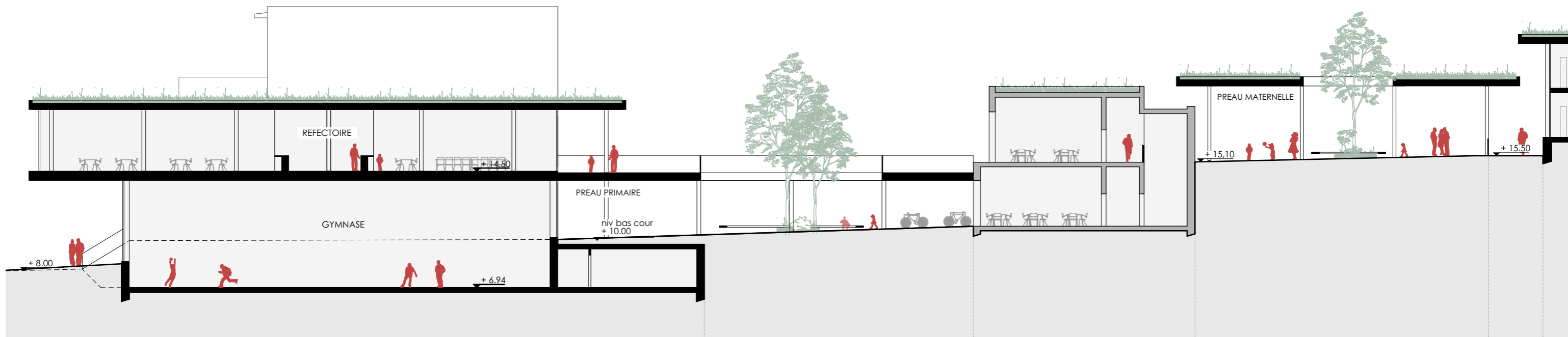
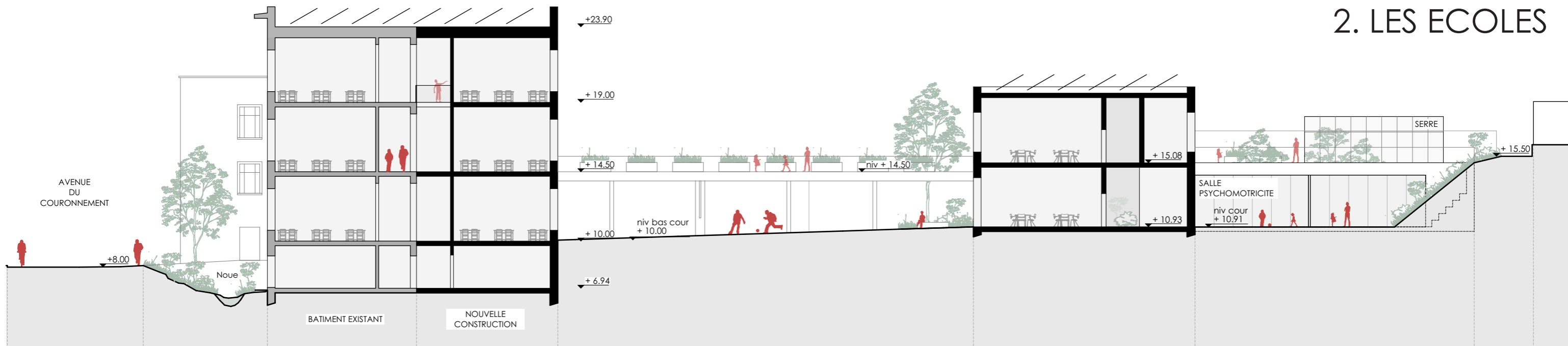
1. LA VENELLE / AXE CIVIQUE



1. LA VENELLE / AXE CIVIQUE



2. LES ECOLES



En approchant l'école depuis l'avenue du Couronnement, on découvre une nouvelle **zone renaturée qui accueille et infiltre toutes la plupart des eaux de pluie du site**. Cette nouvelle zone humide transforme un jardin stérile en un écosystème riche composé d'une **noüe d'infiltration qui se termine par une mare didactique bordée d'une roselière**. La légère excavation de cette zone fait d'une pierre deux coups : elle permet aussi de désenclaver les locaux de l'actuel R-1 et de les ouvrir vers une belle vue et plus de lumière. C'est là que se place notamment la nouvelle **salle des profs**, avec cuisine et terrasse, qui se tourne vers cette roselière. Dans le cadre de l'école du dehors, les élèves peuvent visiter la mare pour y observer les plantes aquatiques, les libellules, les têtards et les grenouilles.

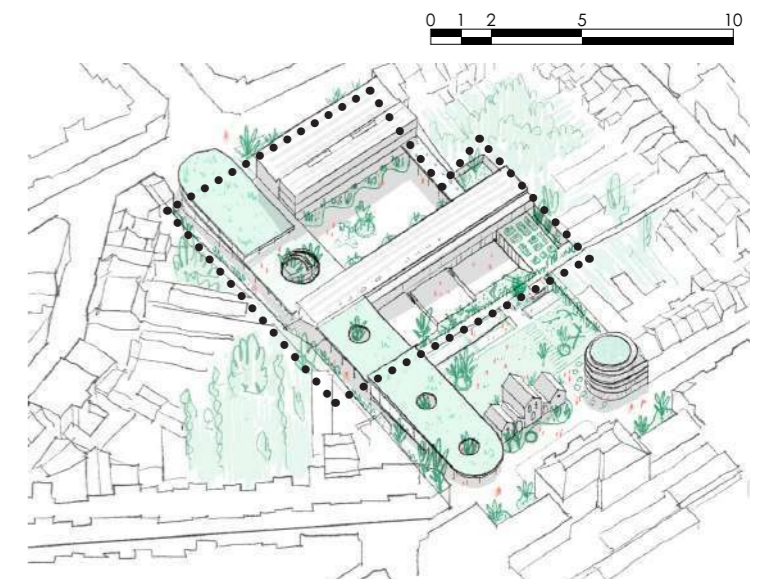
La grande salle de sports anime l'avenue du couronnement et la venelle. La salle accueille un vrai terrain de basket (H. libre : 7 m), deux grands vestiaires et un stock. Elle est accessible aux maternelles par le préau et ensuite directement par le grand escalier des primaires.

Le réfectoire est posé sur la salle de sports. Ces **2 fonctions jumelables** (sport + cafétéria) **se démarquent par leur architecture singulière. Leur géométrie arrondie invite à emprunter l'entrée de la venelle.** Ces 2 programmes sont **accessibles au public le soir et le W-E** par une entrée à rue autonome. La cuisine du réfectoire est alimentée par un nouveau monte-charge qui dessert aussi le R-1 où se trouve les stocks et les chambres froides.

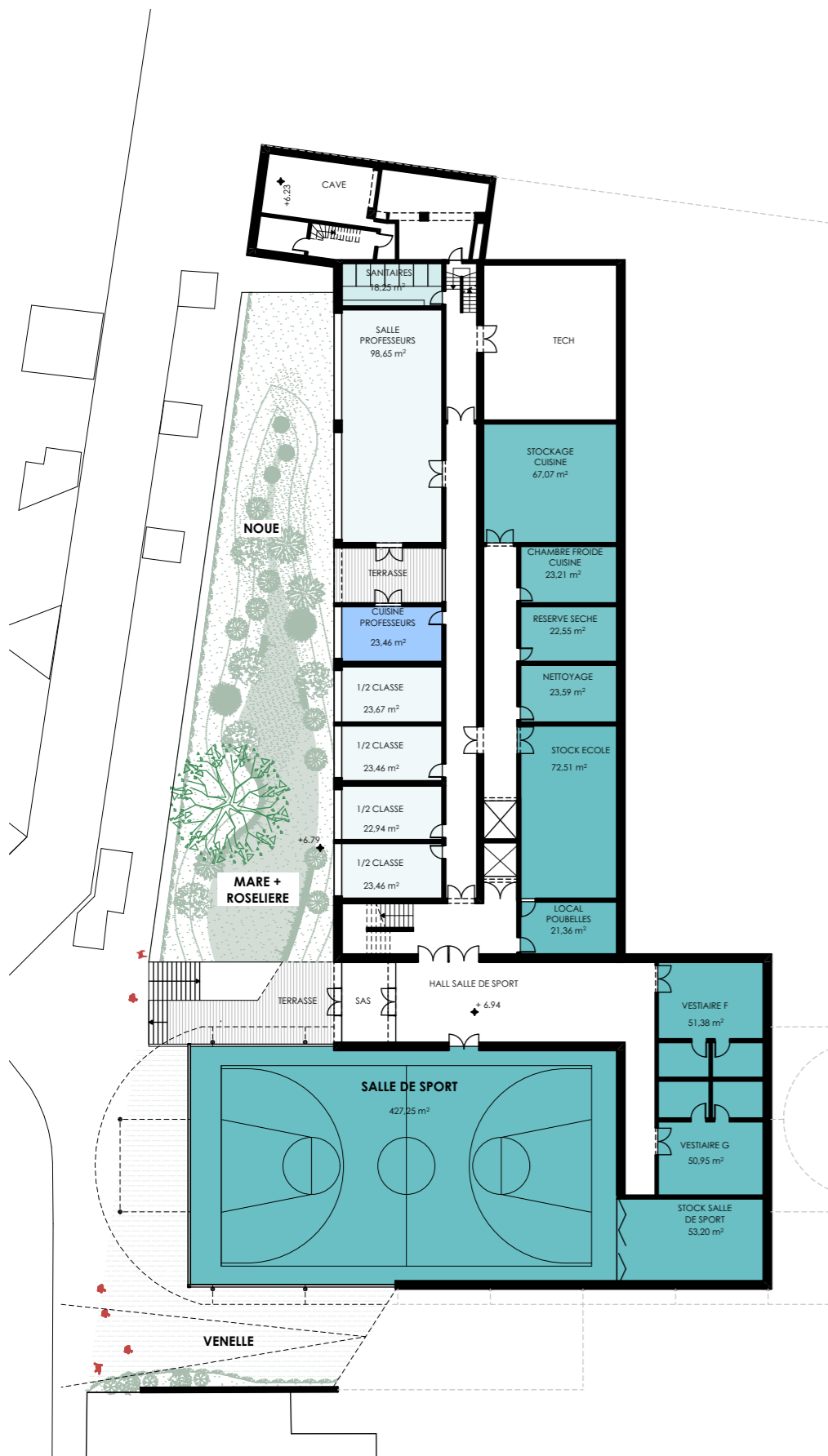
L'entrée des **primaires** se fait via la venelle par un **grand préau-terrasse**. Les enfants peuvent monter sur ce préau via un escalier et redescendre par un toboggan. Plus au sud, on retrouve le second préau-terrasse. Il délimite un **coin calme** près du **poulailler**. Le toit de ce préau accueille le **potager** des primaires. **La cour de récréation des primaires a une surface doublée.** Le bâtiment des primaires est dédoublé assez simplement par l'ajout des nouvelles classes le long du couloir existant. L'entrée se fait au rez par un hall vaste qui dessert le secrétariat en lien direct avec la direction et le noyau des cir-

culations verticales (escalier existant + 1 nouvel ascenseur et 1 monte-charge).

L'accès aux **maternelles** se fait également via un **préau généreux**. On est là à mi-chemin de l'axe civique, pile au croisement avec la seconde venelle réactivée qui vient de la rue du Pont-Levis. **La cour de récréation dont la surface a aussi plus que doublé, est décomposée en trois gradins et un talus ludique.** Le bâtiment des maternelles est agrandi vers le sud-ouest en prolongeant le couloir existant. Celui-ci abouti sur la **salle de psychomotricité et un beau patio verdurisé** orienté au sud. Le toit de la salle de psychomotricité, accessible du R+1, accueille **le potager** des maternelles agrémenté d'**une serre maraichère**. Celle-ci est construite avec des châssis bois récupérés directement sur site des anciens pavillons démontés. Cette serre est assez grande pour servir également de *classe du dehors*.



2. LES ECOLES NIVEAUX -1 +0



NIVEAU -1 PLAN 1/400



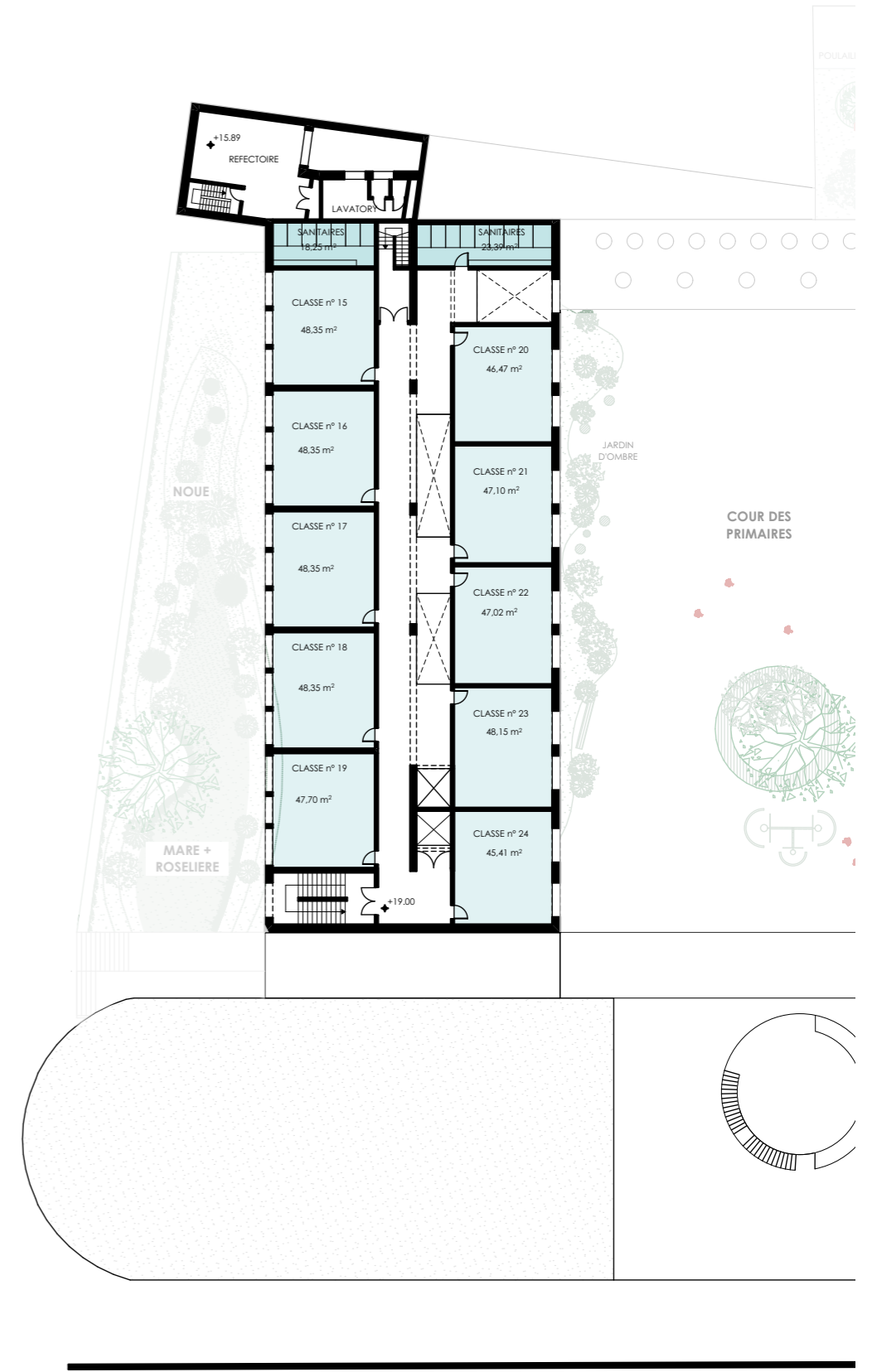
NIVEAU +0 PLAN 1/400



2. LES ECOLES NIVEAUX +1 +2



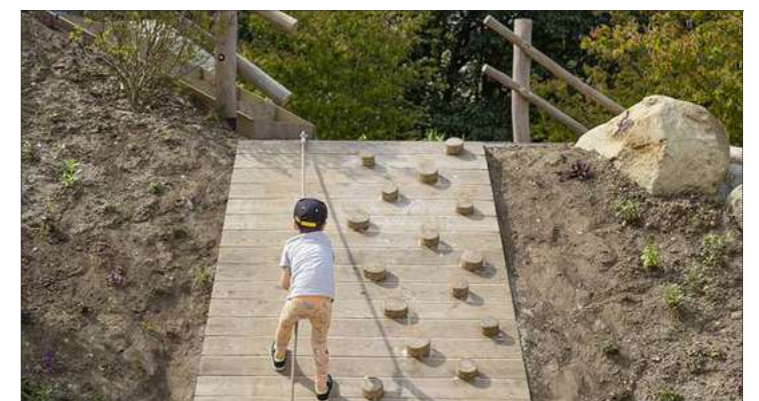
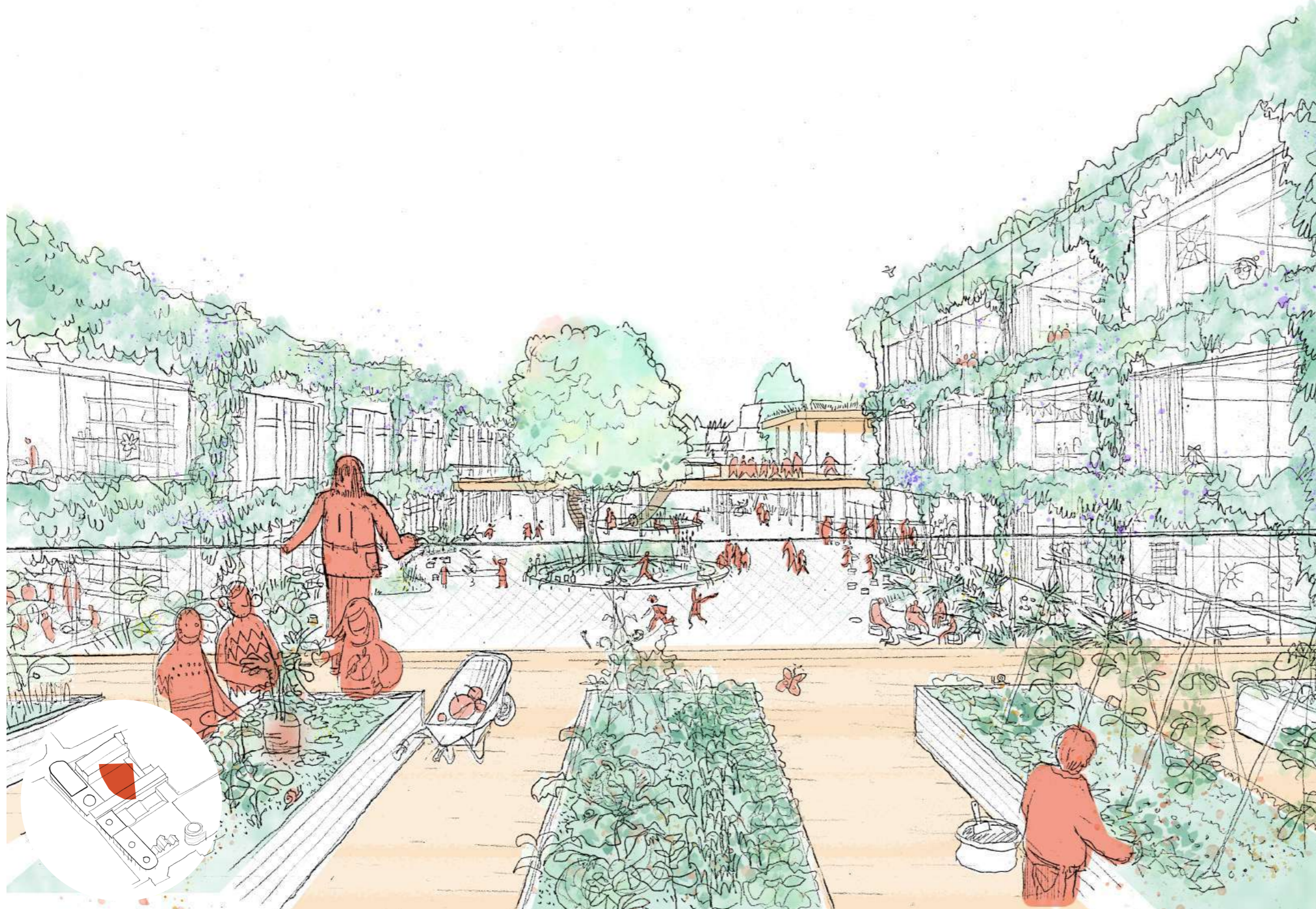
NIVEAU +1 PLAN 1/400



NIVEAU +2 PLAN 1/400



2. LES ECOLES



2. LES ECOLES



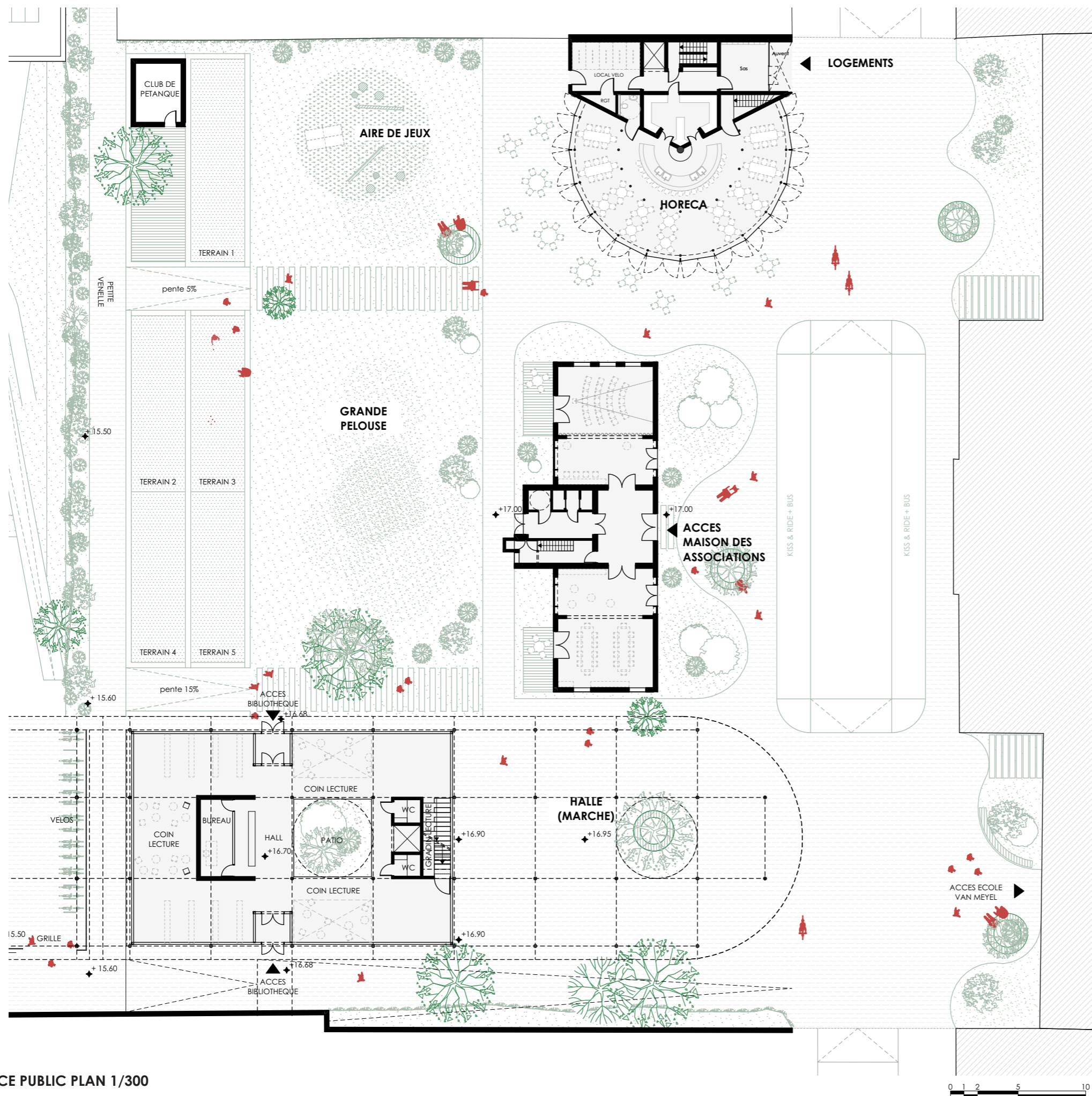
3. LA PLACE-JARDIN

Du préau des maternelles, on débouche sur **le parc avec sa zone de jeux** - un terrain d'aventures à la berlinoise -, **son club de pétanque en terrasse** et sa **grande pelouse polyvalente**.

La grande toiture qui couvre **la bibliothèque** se prolonge vers l'avenue Georges Henri (G.H.) et devient **la halle de marché**, utilisable également pour faire du vélo, de la trottinette et du skate. Sa largeur de 18m (3 travées de 6m) et sa hauteur de 6m permet une utilisation optimale pour les marchands et les chaland.

Afin de **reconnecter l'école Van Meyel au parc réaménagé**, l'avenue G.H. est requalifiée par **des trottoirs traversants surélevés** et des poches de **plantations** plus généreuses agrémentées de nouveaux bancs circulaires. Dans la ligne de cette intention, il nous est apparu évident qu'il ne faut pas construire un front bâti trop refermé. Nous proposons donc, dans une intention d'enrichissement mutuel, d'ouvrir le parc sur G.H. et vice-versa. Ce nouveau lieu devient **la place-jardin Georges Henri, un espace partagé, verdurisé et apaisé**, qui est toujours traversable par les bus et les voitures mais à une vitesse réduite de max. 20km/h. La place-jardin accueille une bande bus-école + kiss and ride dans chaque sens de circulation (2x6 places).

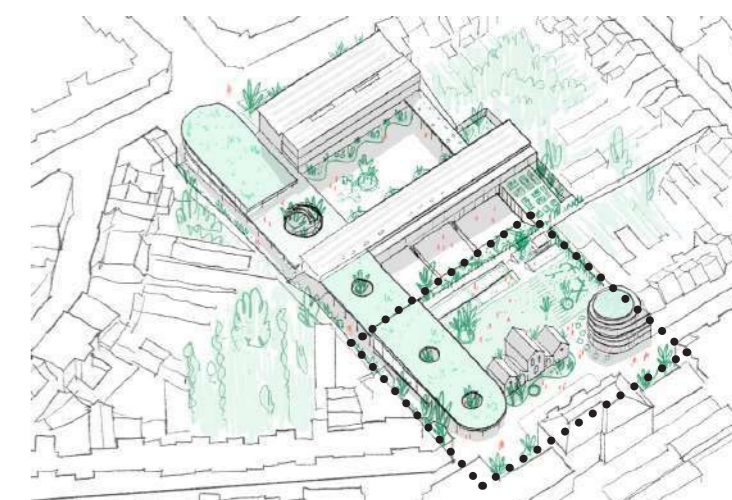
La métairie est intégrée à la fois au parc et à la place-jardin par une nouvelle ceinture complète de plantations. Elle activée comme **maison des associations**. Les interventions sont modestes. Des nouvelles portes-fenêtres sont ouvertes vers le parc et vers la place-jardin, dans le respect des tracés existants des maçonneries.



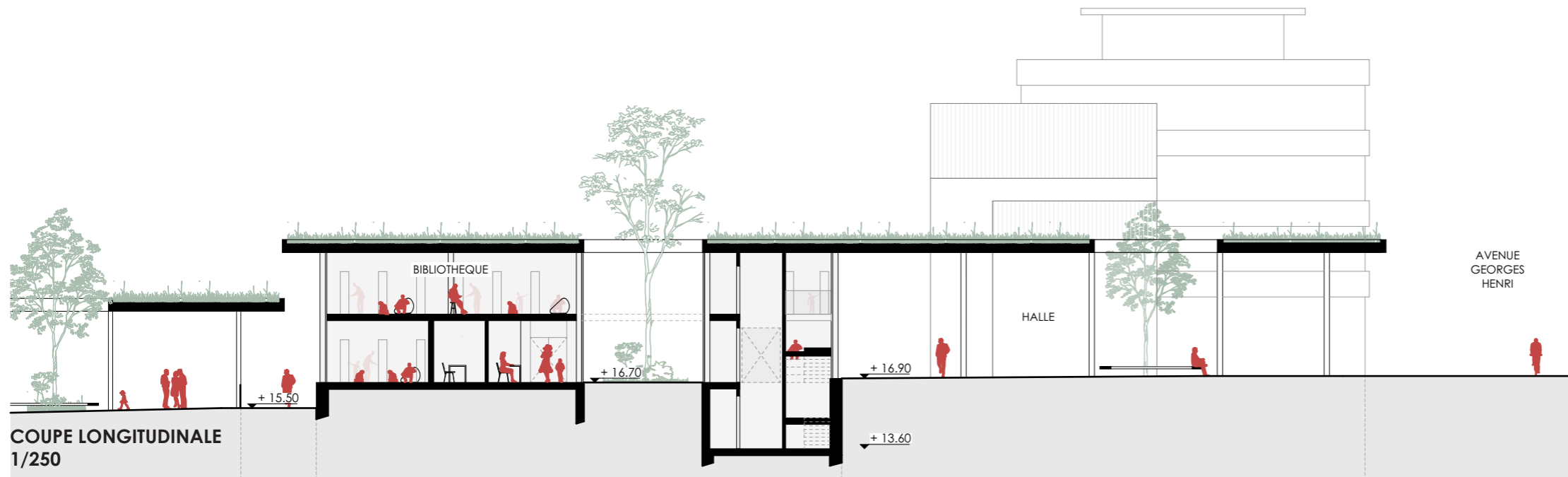
ESPACE PUBLIC PLAN 1/300



REFERENCE /AUTEUR

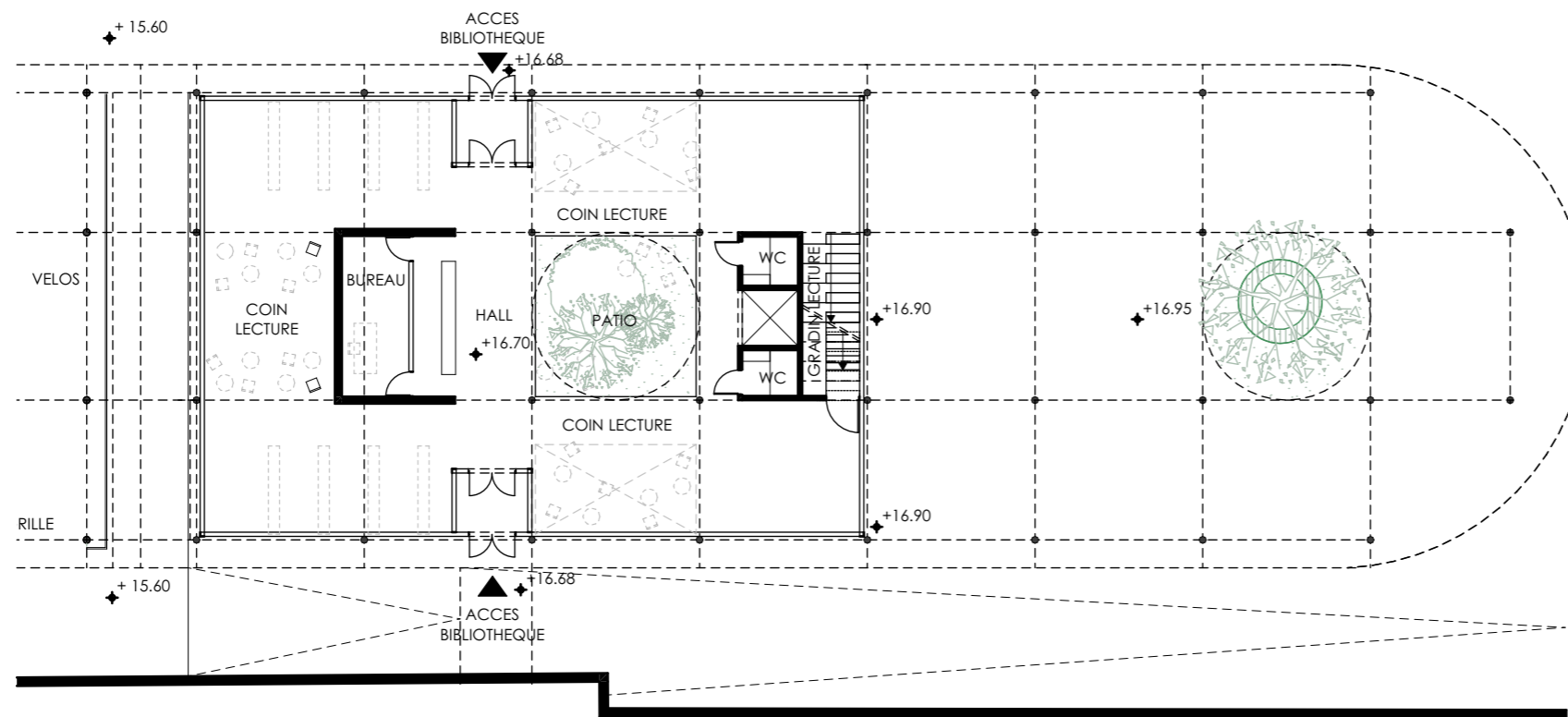


3. LA PLACE-JARDIN BIBLIOTHEQUE

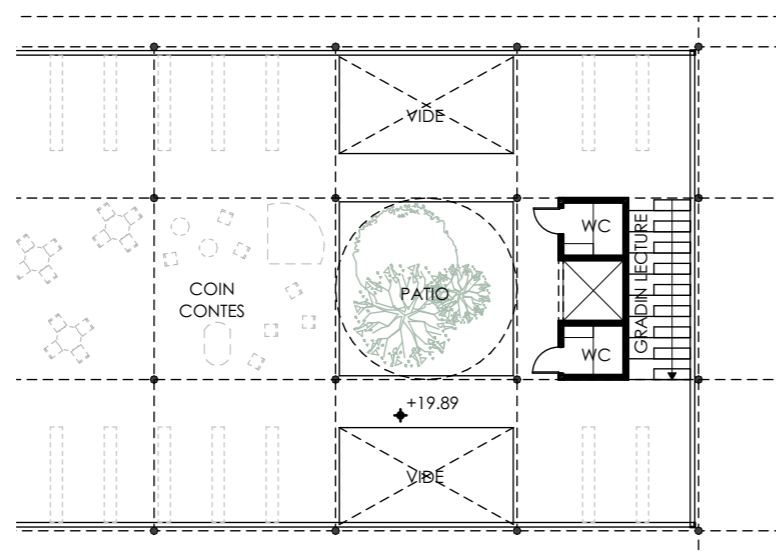


COUPE LONGITUDINALE
1/250

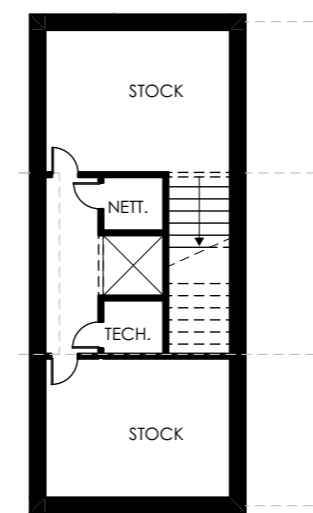
Le parc est bordé du côté venelle par **la bibliothèque communale**. Celle-ci s'abrite sous une **grande halle** qui reprend le langage des préaux maternelles et primaires. La bibliothèque est accessible par **deux entrées** : une entrée parc et une entrée venelle. Par ses façades totalement vitrées et ses **3 coins lectures en double hauteur**, elle est **active sur ses 4 côtés**. La bibliothèque se déploie sur **deux niveaux**, un pour enfants (rez) et un pour adultes (R+1). Elle est ordonnée autour d'un cœur végétal formé par un grand patio central autour duquel tout s'organise. **Installés dans un des coins lectures, on profite des vues à la fois sur les passants de la venelle, les promeneurs du parc et le patio central de la bibliothèque, verdoyant, calme et contemplatif.**



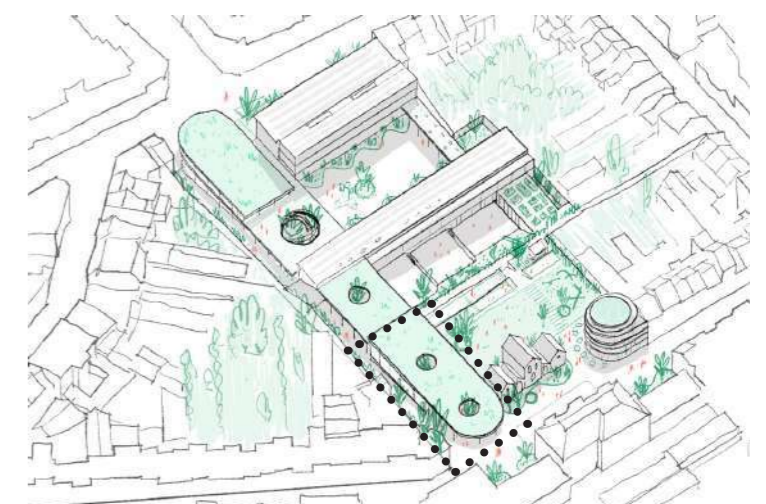
NIVEAU RDC
1/250



BIBLIOTHEQUE - NIVEAU +1
1/250

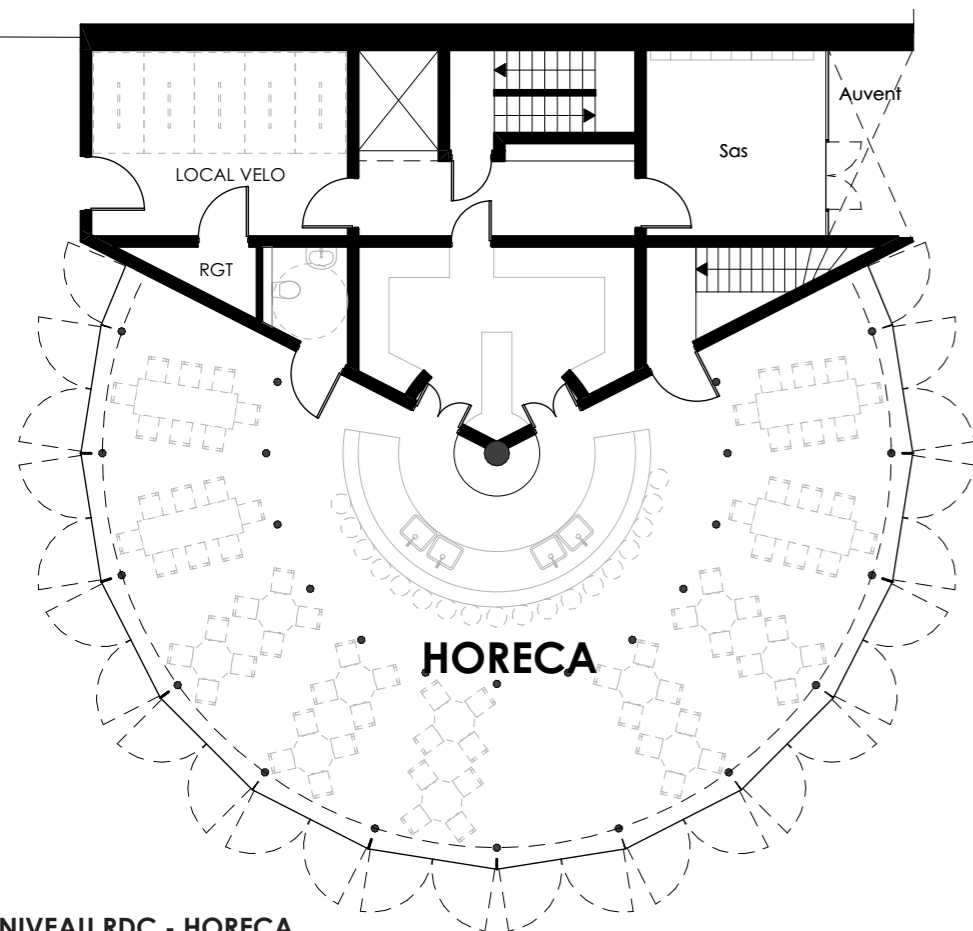


NIVEAU -1
1/250

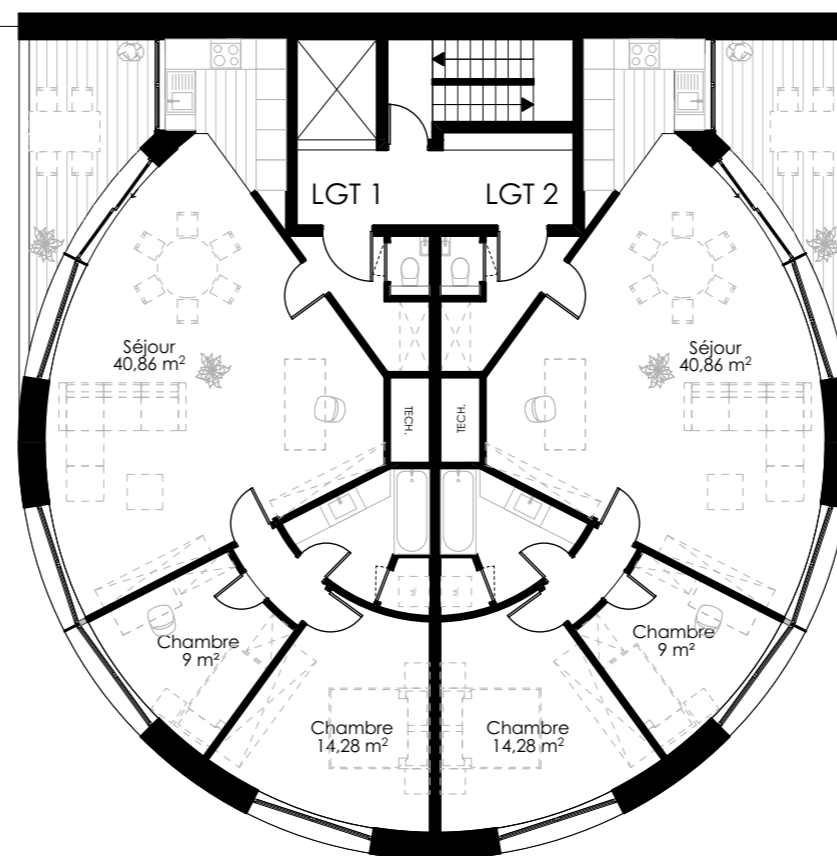


3. LA PLACE-JARDIN LOGEMENTS/HORECA

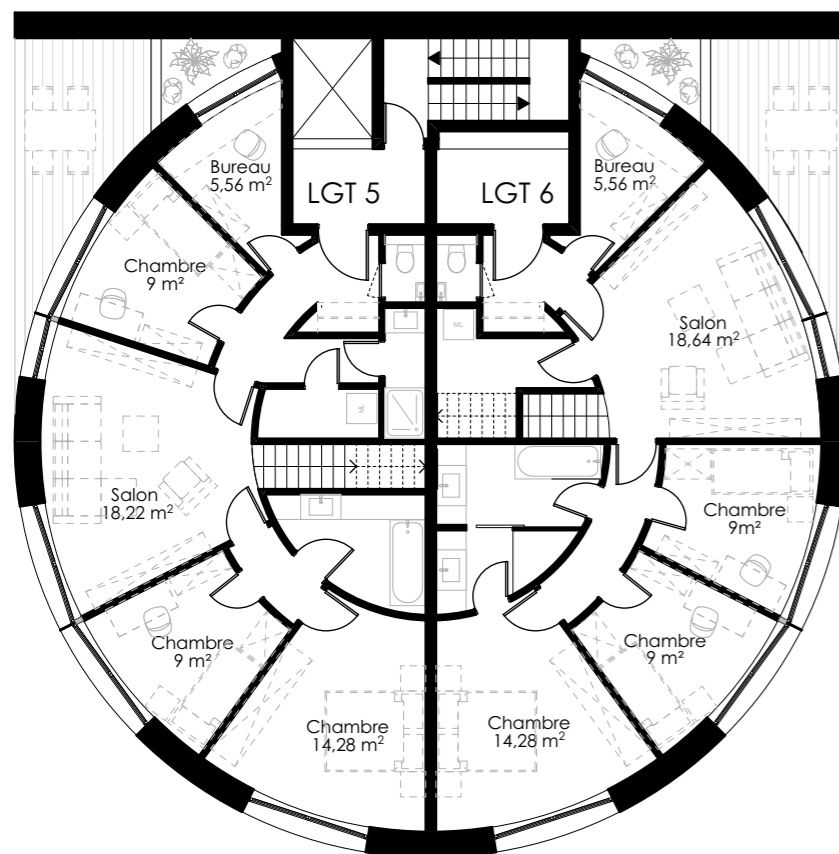
La place-jardin est bordée par l'école Van Meyel, la métairie, la halle de marché et un **nouveau bâtiment semi-circulaire** qui accueille en son rez un **grand horeca largement vitré**. Cet **espace actif et vibrant** est ouvert sur la nouvelle zone jeux du parc (terrasse est et sud) et sur la place-jardin G.H (terrasse ouest). Aux étages, en appui contre le grand mitoyen en attente, 4 niveaux de **logements (6 unités)** profitent d'une belle vue panoramique et de terrasses généreuses.



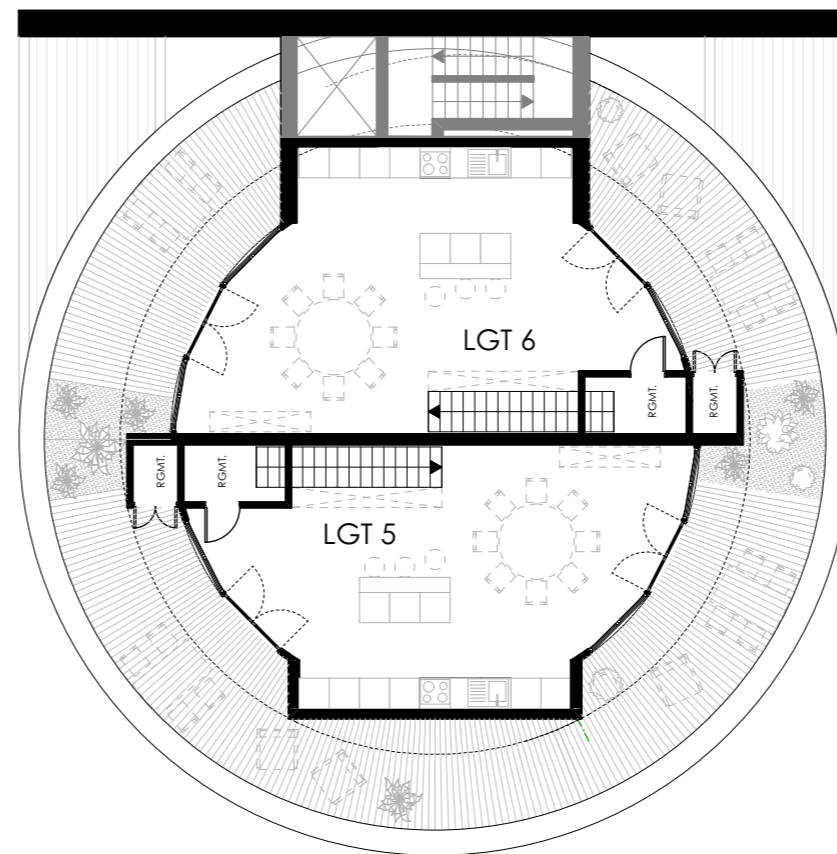
NIVEAU RDC - HORECA
1/150



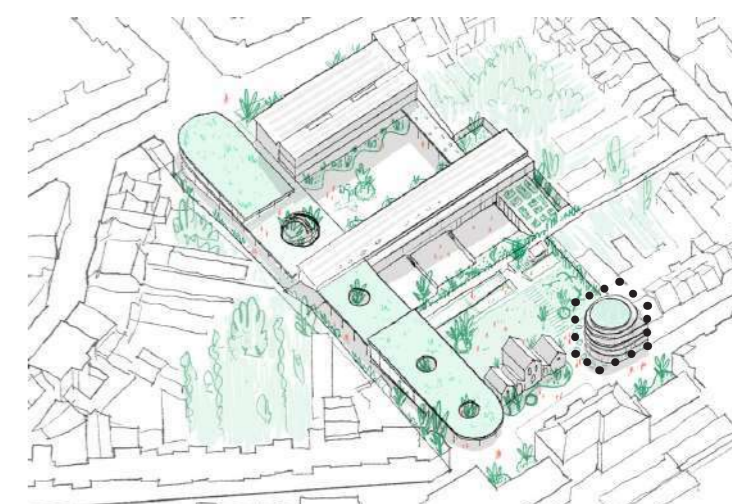
NIVEAU +1 - LOGEMENTS
1/150



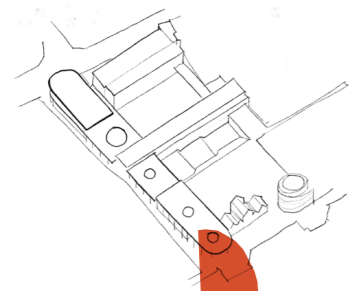
NIVEAU +3 - DUPLEX
1/150



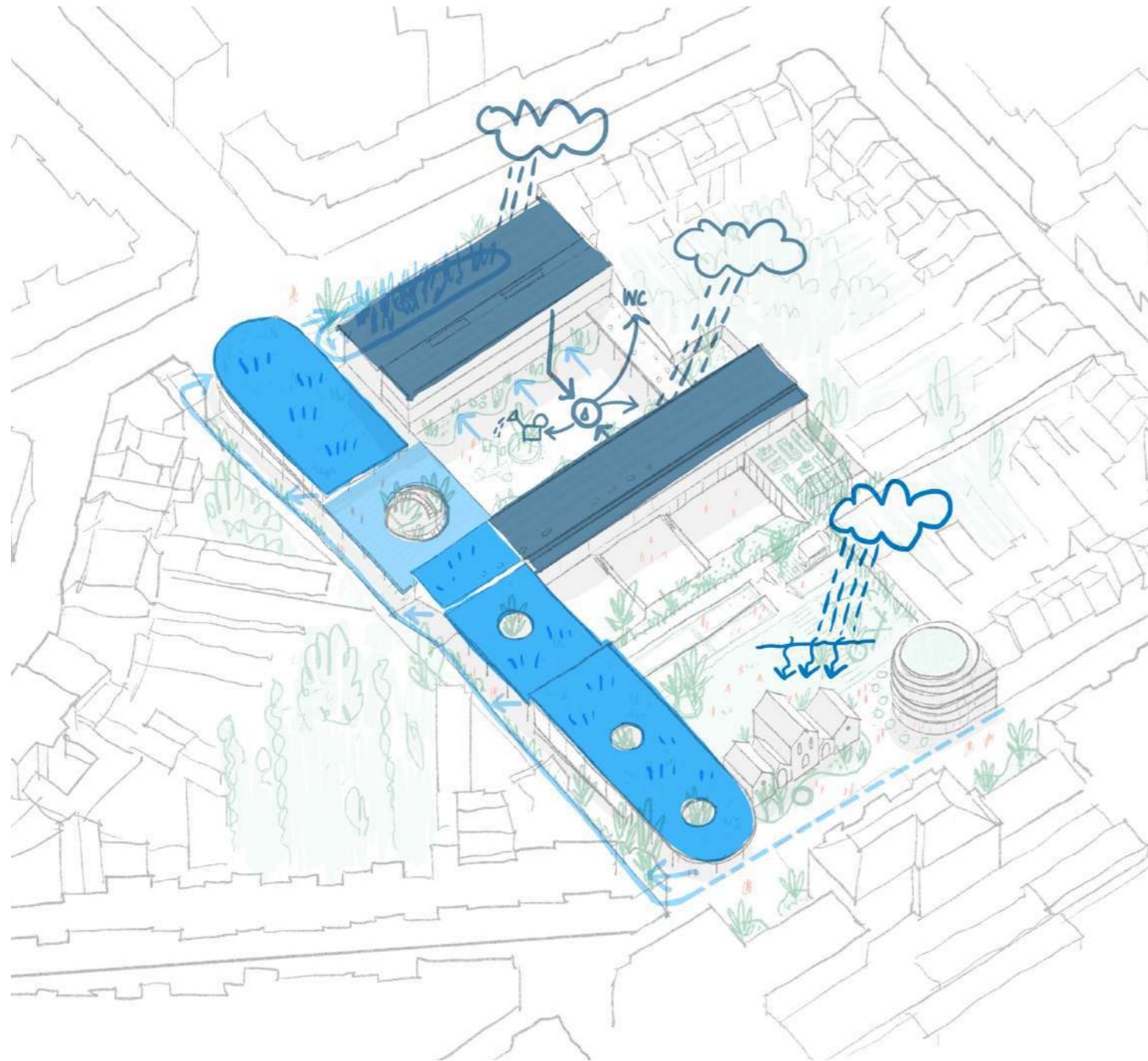
NIVEAU +4 - DUPLEX
1/150



3. LA PLACE-JARDIN

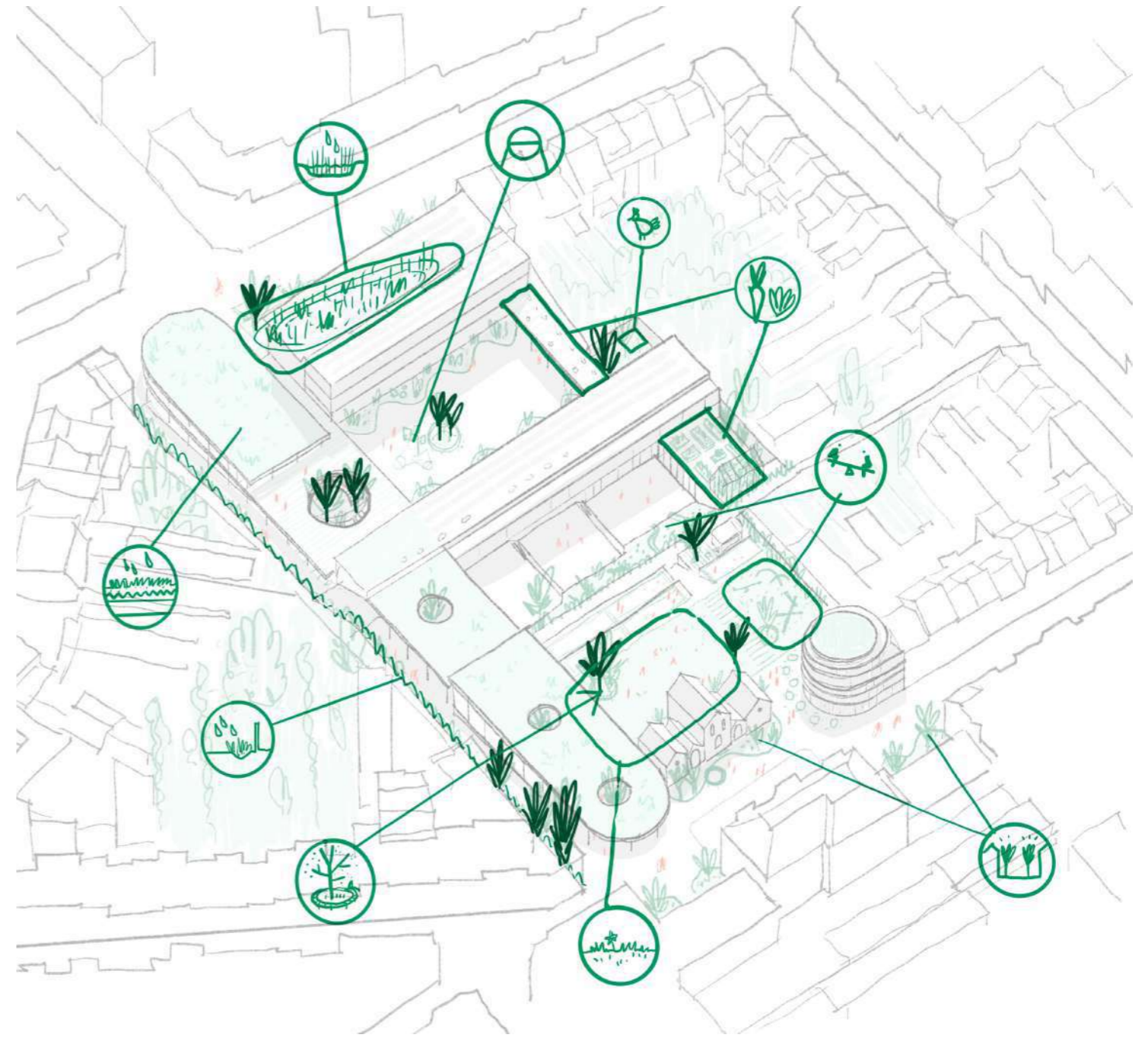


STRATEGIE DURABLE MOBILITE - GESTION DE L'EAU



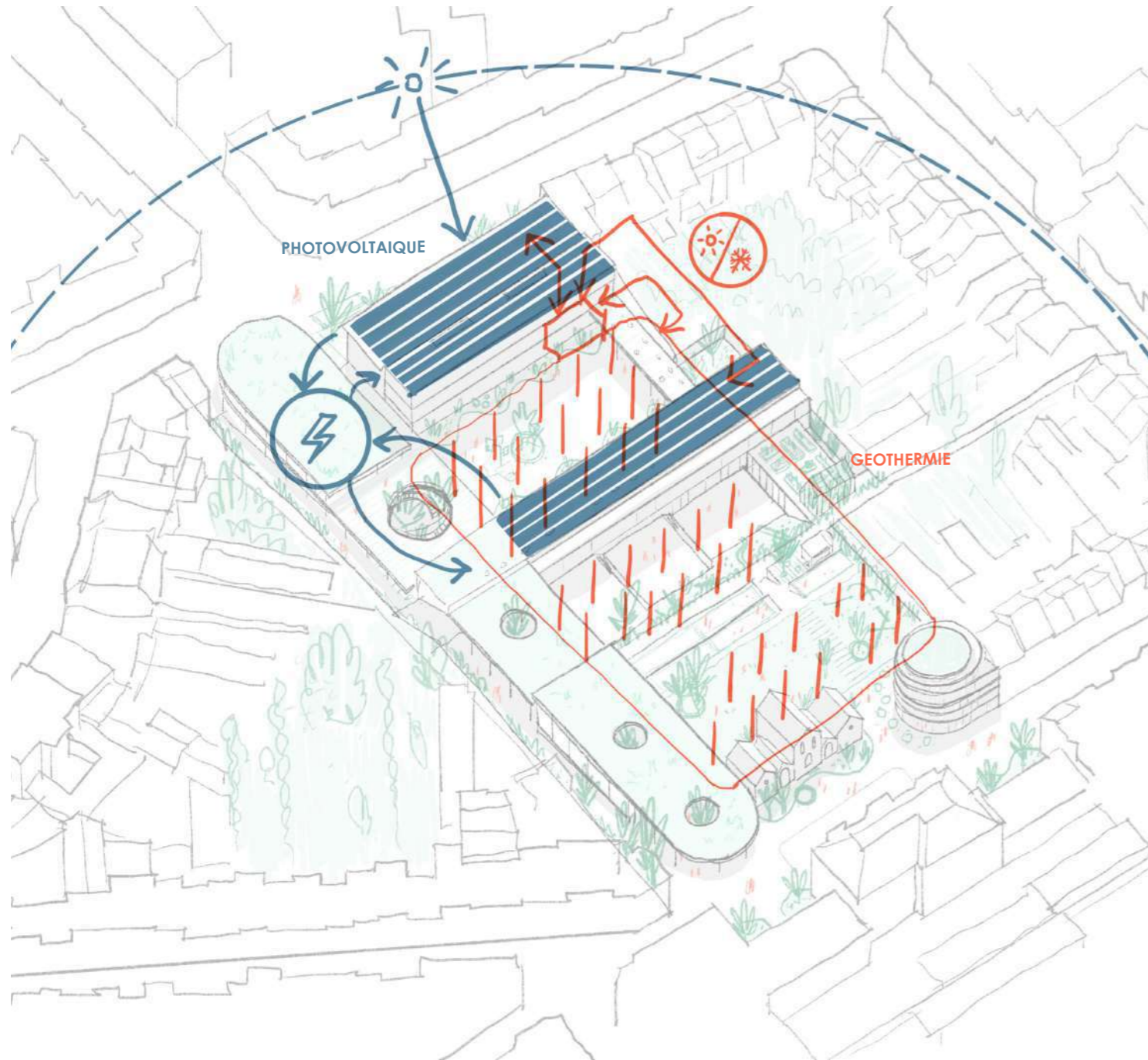
- Récupération des eaux de pluie : toitures à panneaux photovoltaïques
- Les toitures à rétention permettent la diminution de l'eau ruisselée et la diminution des îlots de chaleur grâce à la régulation de l'air par la végétation.
- Collecte des eaux de ruissellement à ciel ouvert le long de la venelle traversante et vers la roselière, tirant parti de la déclivité existante
- Roselière + Noue filtrante dans le point plus bas du site

STRATEGIE DURABLE BIODIVERSITE - ABORDS



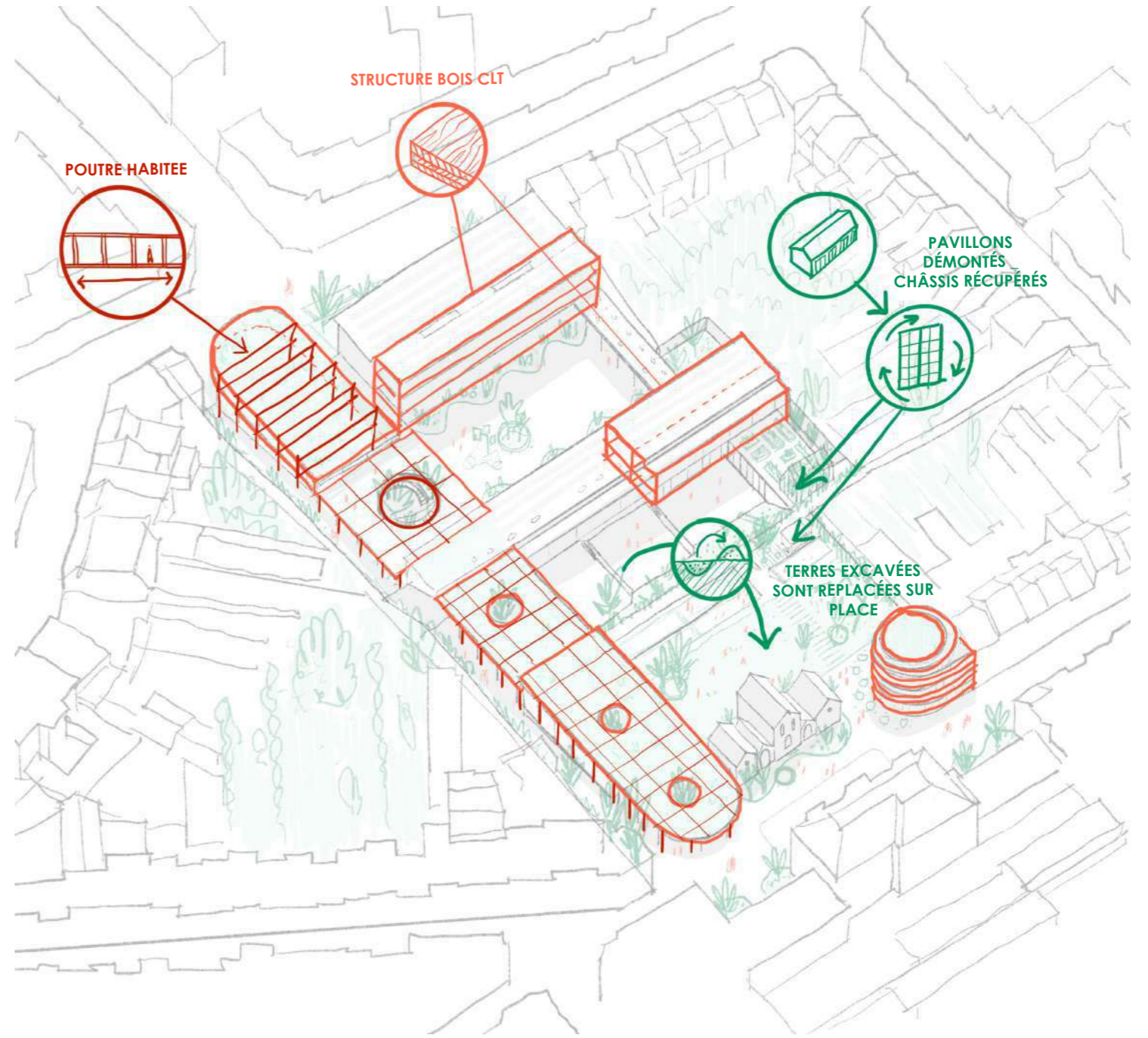
- Un maximum d'arbres existants sont conservés
- Revêtements de sol perméables
- Espaces extérieurs traités en sous-zones à différent caractère : potager, jeux, pelouse, poulailler, pétanque...
- Espaces verts participent à la pédagogie des écoles
- Reverdurisations des rues attenantes au site Van Meyel
- Toiture verte intensive
- Intégration de éléments favorisant la biodiversité : nichoirs, « hôtels à insectes », mare

STRATEGIE DURABLE ENERGIE - PEB - TS



- Compacité + enveloppe performante
- Orientation
- Le soleil et la géothermie seront les ressources principales pour la production d'énergie nécessaire pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. La terre constitue une source d'énergie et un réservoir de stockage de l'énergie thermique quasi inépuisable à condition de veiller à l'équilibre thermique du sol.
- Panneaux photovoltaïques
- Pompe à chaleur
- Géothermie

MATERIAUX - LOGIQUE CONSTRUCTIVE CIRCULARITE - STRUCTURE



- Etant donné la qualité des bâtiments, nous mettons tout en œuvre pour conserver au maximum les structures existantes. Néanmoins, quelques adaptations sont nécessaires afin d'obtenir des espaces qualitatifs en termes d'accès, de lumière, d'acoustique, etc.
- Réutilisation de certains éléments des pavillons démontés (châssis) pour la construction du club de pétanque et de la serre pédagogique (école maternelle)
- Réutilisation des terres excavées (notamment au niveau de la cour maternelle) sur le site même (place jardin remise à niveau de l'avenue Georges Henri + topographies ludiques)
- Les nouvelles constructions sont réalisées en structure bois (type CLT) : qualités environnementales, limiter les nuisances de chantier, rapidité de montage. En laissant le bois apparent on apporte de la chaleur aux espaces intérieurs.
- Les structures en bois CLT sont combinées avec des éléments en acier dont notamment:
- Les colonnes dans l'«axe civique»: afin de limiter l'impact de la structure sur les espaces - préaux, halle couverte, bibliothèque...
- Les poutres «habitées» au niveau du réfectoire: des poutres de type vierendeel en acier permettent de couvrir la salle de sport sans perte de hauteur utile sous structure